



aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE ALSACE

Bulletin technique des Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
N° 24 du 28 septembre 2011 – 3 pages

GRANDES CULTURES

FLASH' CULTURES

COLZA

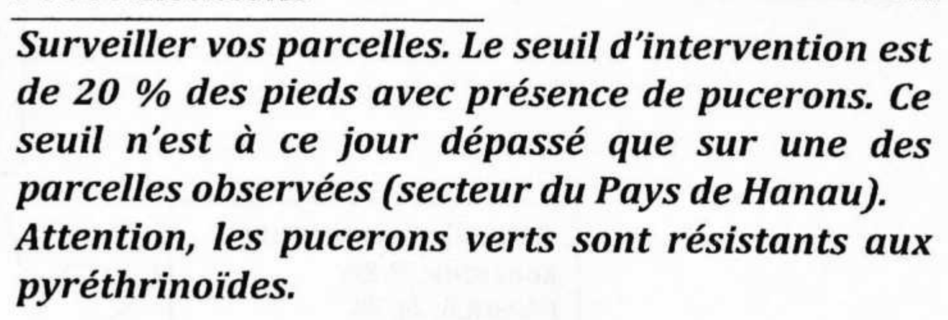
La poursuite d'un temps très doux permet une croissance rapide des colzas. Dans le réseau d'épidémiosurveillance, plus des ¾ des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles.

Limaces et altises

A ces stades, les attaques de limaces ne représentent plus une menace pour les colzas. De même, les altises ne sont plus nuisibles au delà du stade 3 feuilles.

Pucerons

On note pour la première fois cet automne la présence de pucerons sur 2 parcelles. Cet insecte cause très rarement des dégâts directs, mais est potentiellement vecteur de viroses. Le risque de transfert des virus est accru entre le stade 6 feuilles et 6 semaines de végétation (donc pendant encore 2 à 3 semaines).


Photo CETIOM

Préconisations

Surveiller vos parcelles. Le seuil d'intervention est de 20 % des pieds avec présence de pucerons. Ce seuil n'est à ce jour dépassé que sur une des parcelles observées (secteur du Pays de Hanau). Attention, les pucerons verts sont résistants aux pyréthrinoïdes.

Charançon du bourgeon terminal

Le premier charançon du bourgeon terminal a été capturé sur le réseau d'épidémiosurveillance. Il ne constitue pas à lui seul un début de vol significatif, mais doit mettre en alerte pour détecter l'arrivée du ravageur dans les parcelles. Le risque est faible pour l'instant sur la région mais peut évoluer dans les prochains jours.

Préconisations

Surveiller attentivement vos cuvettes. Le charançon du bourgeon terminal a le corps noir avec une pilosité courte clairsemée et les extrémités des pattes rousses.

COLZA
- Altises et limaces : fin du risque
- Pucerons et charançon du bourgeon terminal : début d'activité

MAIS
- Evolution des humidités
- Broyage des cannes

INFO BIO
- Désherbage mécanique du colza

MAIS

Les récoltes ont débuté la semaine dernière, avec des opérations de précampagne. La campagne reste précoce, l'avance enregistrée est d'une dizaine de jours (par rapport aux 20 dernières années). Avec une somme de température de 1 872 °, l'année 2011 se placera parmi les années les plus chaudes.
Les premiers rendements annoncés sont souvent exceptionnels, notamment dans les zones irriguées ou ayant profité de pluies au cours de l'été. Reste que certaines parcelles ont levé de façon hétérogène.

Chambre d'Agriculture Région Alsace - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Directeur de publication : J.P. BASTIAN – ISSN : 2101-5406 - -

Celles-ci vont créer de l'humidité et ne seront certainement pas dans les records.

Evolution des humidités

Les livraisons de maïs se situent entre 24 et 28 % d'humidité pour les variétés dentées précoces et entre 28 et 32 % pour les cornées de type Kohérens. Notre réseau d'observation d'humidité témoigne de maïs sec, même dans le cas de variétés très tardives. Il est vrai que les semis précoces réalisés cette année décalent forcément la récolte.

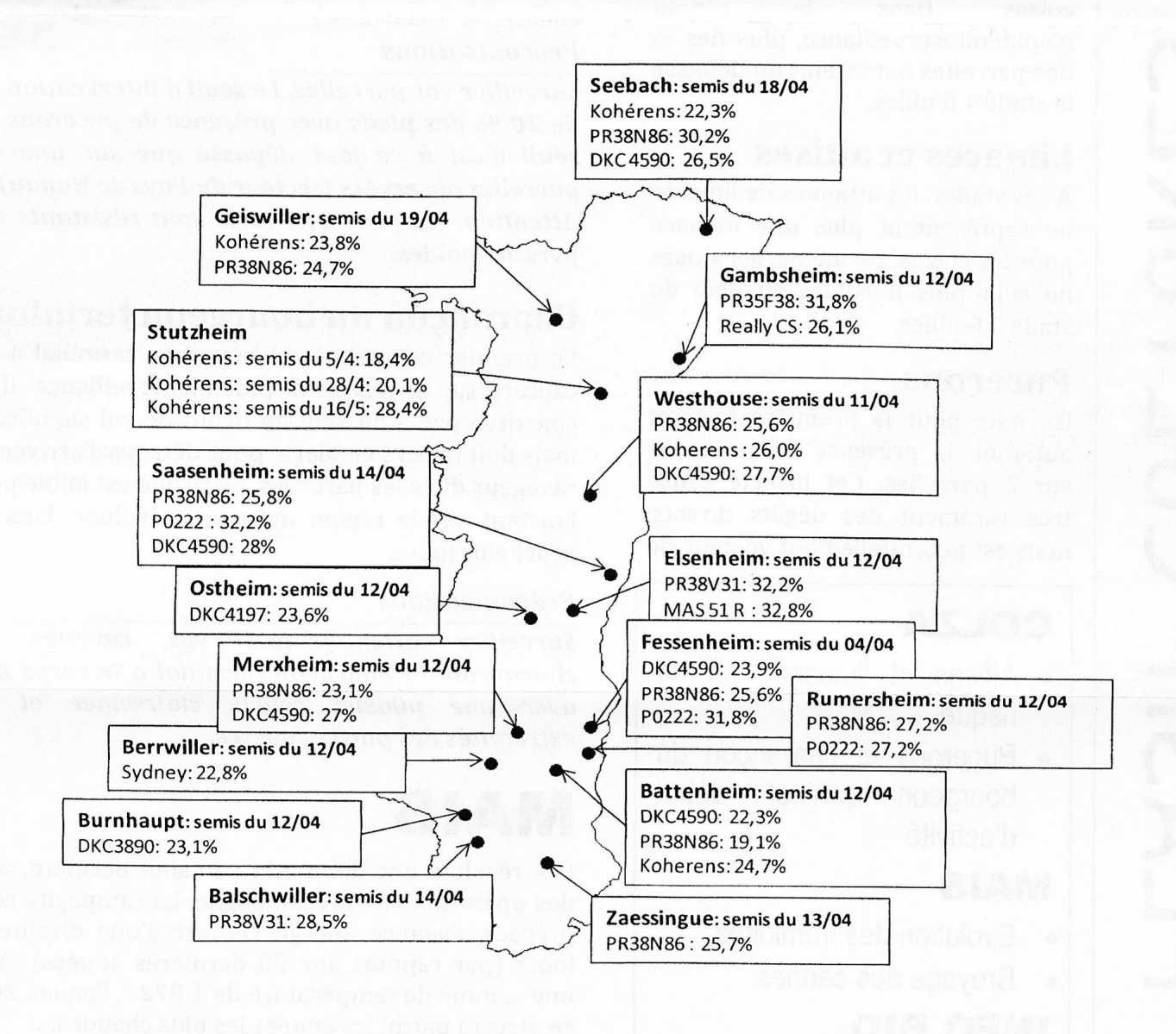
D'un point vu sanitaire, on observe parfois la présence de pieds mous ce qui risque de provoquer de la verse si le temps devenait venteux.

C'est pourquoi, attendre de faucher pour limiter les frais de séchage peut être une stratégie mais attention à ne pas trop attendre…

Broyage des cannes après récolte

Le broyage des cannes de maïs après la récolte est la mesure prophylactique la plus efficace dans la lutte contre la pyrale. Des essais menés en Alsace dans les années 80 ont montré que cette pratique pouvait permettre de réduire de 85 % les populations de cet insecte. Mais pour être pleinement efficace, le broyage doit se faire très rapidement après la récolte (pour éviter de laisser le temps à la larve de descendre dans le pivot, où elle sera plus difficile à détruire), et de façon la plus généralisée sur un secteur, pour éviter de laisser des parcelles qui pourront contaminer les autres l'année prochaine.

Ce broyage, en favorisant la dégradation des résidus de culture aura également d'autres effets bénéfiques sur les cultures suivantes.





INFO'BIO

Le désherbage mécanique du colza

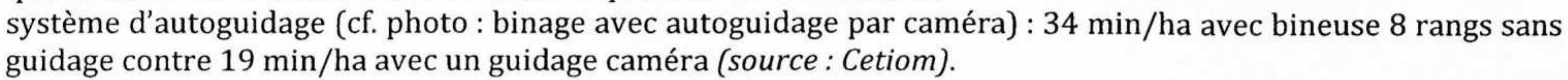
Selon les conditions de semis du colza (semoir à céréales ou monograines) et le stade de la culture, la stratégie de désherbage est à définir. Le colza est arrivé au stade 4 feuilles et peut donc être biné si les conditions de semis le permettent : écartement minimum de 30 cm. La bineuse est le seul outil qui garantit une efficacité élevée dans l'inter-rang, même sur des adventices développées.

Les dicotylédones peuvent être détruites à l'aide de la houe rotative et de la herse étrille lorsqu'elles sont encore jeunes. Les graminées étant plus résistantes au désherbage mécanique pourront être détruites avec un passage de bineuse dans l'inter-rang.



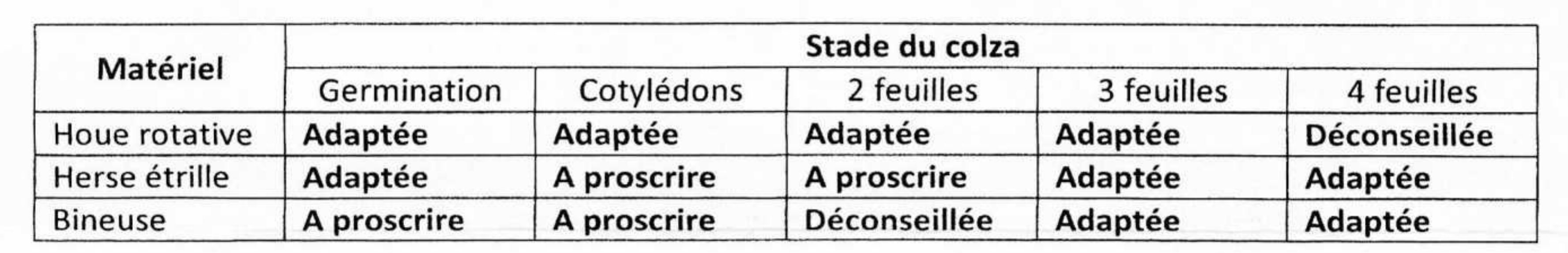
Il faut noter que les levées de graminées sont nettement plus importantes lorsque le précédent est une céréale à paille et que la parcelle n'a pas été labourée, car les graines ne sont pas enfouies en profondeur et vont donc germer. Un passage de houe rotative durant les premières semaines de culture est donc le plus judiciable pour lutter contre les adventices sur le rang sachant par ailleurs que plus la vitesse est élevée, plus l'agressivité est importante.

Le binage du colza permet également la minéralisation de l'humus et donc la libération de l'azote pour le colza, chose importante pour un bon développement et l'implantation de ce dernier. Il est vrai que le débit de chantier reste un frein important en l'absence de



système d'autoguidage (cf. photo : binage avec autoguidage par caméra) : 34 min/ha avec bineuse 8 rangs sans guidage contre 19 min/ha avec un guidage caméra *(source : Cetiom)*.

Ne pas oublier que quelle que soit la technique de désherbage employée, il est conseillé de la réaliser dans des conditions climatiques séchantes pour s'assurer de la destruction des adventices.



Matériel	Stade du colza				
	Germination	Cotylédons	2 feuilles	3 feuilles	4 feuilles
Houe rotative	**Adaptée**	**Adaptée**	**Adaptée**	**Adaptée**	**Déconseillée**
Herse étrille	**Adaptée**	**A proscrire**	**A proscrire**	**Adaptée**	**Adaptée**
Bineuse	**A proscrire**	**A proscrire**	**Déconseillée**	**Adaptée**	**Adaptée**

Chambre d'Agriculture Région Alsace - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Directeur de publication : J.P. BASTIAN – ISSN : 2101-5406 - -

P34